



## Pétanque Challandaise

Ami(e) Licencié(e),

L'Assemblée Générale de la pétanque challandaise aura lieu le :

**Samedi 14 novembre 2020 - Elle débutera à 15 heures précises.**

Boulodrome couvert – allée des soupirs – Bd Jean Yole - Challans

**Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du boulodrome.**

**Les licenciés de la FFPJP à jour de leur cotisation sur l'année 2020, âgés de plus de 16 ans, sont conviés à cette Assemblée.**

Le quorum (1/3) doit être atteint pour l'approbation des comptes financiers (bilans et prévisionnels).

La vérification nominative des licenciés présents sera faite en début de réunion.

1. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date du 14 novembre 2020 et faisant partie de l'association de notre association depuis au moins 6 mois.
2. Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle de bulletin de procuration. Veuillez le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire. Tous les pouvoirs sont obligatoirement déposés au siège social de l'association au plus tard avant le début de l'Assemblée, le 14 novembre 2020.

### L'ordre du jour prévu :

#### ① **Compte rendu et Bilan général de l'année 2020**

Rapport Moral et Bilan Sportif

#### ② **Rapport financier**

Résultats financiers de l'année 2020 et analyses

Présentation du budget prévisionnel de l'année 2021

Rapport du vérificateur aux comptes et approbation des comptes de l'association

Candidature pour 2 vérificateurs aux comptes pour l'année 2021.

#### ③ **Vote de Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**

En pièce jointe la liste des candidats connus à ce jour. Si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez faire connaître votre candidature auprès des responsables actuels ou vous inscrire sur la liste affichée au boulodrome, au plus tard le 7 novembre 2020.

#### ④ **Préparation de l'année 2021**

Programme de nos futures activités et présentation des responsables.

#### ⑤ **Informations diverses**

#### ⑥ **Remerciements aux anciens bénévoles**

#### ⑦ **Réponses aux questions diverses**

Vous devrez obligatoirement soumettre vos questions diverses à :

**Monsieur Jean PEROYS avant le samedi 7 novembre 2020 - 18 heures au plus tard.**

(Par courrier : Pétanque challandaise - boulodrome municipal, bd Jean Yole, 85300 CHALLANS ou par mail : [ptank-challans85@orange.fr](mailto:ptank-challans85@orange.fr)).

A l'issue de l'Assemblée Générale, nous partagerons le verre de l'amitié. Un apéritif assis, avec respect de gestes barrières vous sera servi. C'est également une occasion d'accueillir les nouveaux arrivants.

Vous êtes donc invités à cette Assemblée Générale, ou des décisions importantes vont être prises.

Votre présence démontrera aussi l'intérêt porté à votre club.

En cas d'absence, vous pouvez donner un pouvoir à un licencié FFPJP du club de Challans âgé de plus de 16 ans, qui sera présent.

PS : Pour préparer cette assemblée générale ordinaire, vous trouverez ci-joints les documents nécessaires à votre information :

- Bulletin de procuration ;
- La liste non exhaustive des candidats au Conseil d'Administration.

*Amitiés sportives,*  
**Jean PEROYS**